

ASSOCIATION FRANCAISE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

A.F.E.R

Association régie par la loi de 1901
36, rue de Châteaudun – 75009 PARIS

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

* * * *

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association A.F.E.R, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

6, rue de Thann
75017 Paris
Tél : 01 44 40 88 88
Fax : 01 44 40 88 89

S.A.S. au capital de 1.000 euros
R.C.S : 789 954 161 PARIS
Siret : 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 11 789 954 161

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion, ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Ces appréciations, qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

PARIS, le 10 mai 2017

CARMYN



Enquerrand BOISSONNET



ASSOCIATION FRANCAISE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

A.F.E.R

**Association régie par la loi de 1901
36, rue de Châteaudun – 75009 PARIS**

* * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

* * * *

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons votre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous avons découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

6, rue de Thann
75017 Paris
Tél : 01 44 40 88 88
Fax : 01 44 40 88 89

S.A.S au capital de 1.000 euros
R.C.S : 789 954 161 PARIS
Siret : 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 11 789 954 161

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Trésorier de l'association

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Michel Alexandre Bailly a perçu, pour sa fonction de trésorier de l'association, des honoraires fixés à 95 000 € HT comptabilisés en charges pour leur montant toutes taxes comprises, soit 114 000 € TTC.

Présidence de l'association

Monsieur Gérard Bekerman a perçu, pour sa fonction de Président de l'association, une rémunération brute de 231 696€ correspondant à six fois le plafond de la sécurité sociale. Ainsi, au titre de l'exercice 2016, votre association a comptabilisé une charge de 318 942 €, charges sociales et fiscales incluses.

Présidence de commissions

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Stanislas Bernard, administrateur de l'association, a perçu pour sa fonction de Président de commission, des honoraires fixés sur une base forfaitaire de 10 000€ HT qui ont été comptabilisés en charges pour leur montant toutes taxes comprises, soit 12 000€ TTC.

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Jean-Pierre Legatte, administrateur de l'association, a perçu pour sa fonction de Président de commission, des honoraires fixés sur une base forfaitaire de 10 000€ HT qui ont été comptabilisés en charges pour leur montant toutes taxes comprises, soit 12 000€ TTC.

Secrétariat Général de l'association

Au titre de l'exercice 2016 Monsieur Jack Lequertier a perçu, pour sa fonction de Secrétaire Général de l'association des honoraires fixés sur une base forfaitaire de 142 500 € HT qui ont été comptabilisés en charges pour leur montant toutes taxes comprises, soit 171 000€ TTC.

Animation du comité consultatif

Au titre de l'exercice 2016, Monsieur Jacques Pilon, administrateur de l'association, a perçu, pour sa mission d'animation du comité consultatif, des honoraires fixés sur une base d'une fois le plafond de la sécurité sociale qui ont été comptabilisés en charges pour un montant de 38 616 €.

Animation des soirées AFER

Madame Michèle Saint-Marc est administratrice de votre association depuis le 25 juin 2013 ; elle a perçu au titre de l'année 2016, pour sa fonction déléguée à l'animation des soirées AFER au profit des Adhérents, un montant de 20 000€ TTC.



Indemnités de présence

Une indemnité forfaitaire est allouée aux administrateurs non membres du bureau. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, votre association a comptabilisé les charges suivantes :

Stanislas BERNARD :	4 500 €
Jean-Pierre LEGATTE :	6 000 €
Myriel PELISSIER :	6 000 €
Jacques PILON :	6 000€
Eric POPARD :	4 500€
Michèle SAINT-MARC :	6 000€
Véronique STAEFFEN :	6 000€
Pascale LINANT DE BELLEFONDS :	3 000 €

Soit un montant global de 42 000€.

PARIS, le 10 mai 2017

CARMYN



Enguerrand BOISSONNET



ASSOCIATION FRANCAISE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

AFER

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016



Bilan actif

FRANCAISE EPARGNE ET RETRAITE

Etats de synthèse au 31/12/2016

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 331	9 191	140	1
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	66 214	24 972	41 242	26 103
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	75 546	34 163	41 382	26 104
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	101 586		101 586	55 381
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	155 752		155 752	5 375
Divers				
VMP et comptes à terme	1 004 813		1 004 813	1 004 813
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 609 126		5 609 126	5 328 820
Charges constatées d'avance	39 715		39 715	39 544
ACTIF CIRCULANT	6 910 991		6 910 991	6 433 933
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	6 986 536	34 163	6 952 373	6 460 037



Bilan passif

FRANCAISE EPARGNE ET RETRAITE

Etats de synthèse au 31/12/2016

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	38 112	38 112
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 624 920	4 352 085
RESULTAT DE L'EXERCICE	-231 106	272 835
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	4 431 927	4 663 032
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 237 746	1 224 409
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 096	315 632
Dettes fiscales et sociales	146 528	245 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 076	11 065
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 520 446	1 797 005
Ecart de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	6 952 373	6 460 037



Compte de résultat

FRANCAISE EPARGNE ET RETRAITE

Etats de synthèse au 31/12/2016

	du 01/01/16 au 31/12/16	du 01/01/15 au 31/12/15	Simple : Variation en valeur
Prestations de services			
Produits des activités annexes			
Legs			
Production stockée			
Production immobilisée			
Dotation de fonctionnement et droits d'entrée	4 766 405	4 595 437	170 968
Reprises et Transferts de charge	7 615		7 615
Autres produits		35	-35
Cotisations			
Report des ressources			
Quote-part subventions renouvelables			
Produits d'exploitation	4 774 019	4 595 472	178 548
Autres achats non stockés	184 071	255 081	-71 009
Charges externes	4 134 634	3 245 338	889 296
Impôts et taxes	21 087	16 556	4 530
Salaires et Traitements	431 599	406 320	25 279
Charges sociales	180 106	172 379	7 726
Amortissements et provisions	4 716	5 123	-406
Engagements à réaliser			
Autres charges	77 689	83 823	-6 134
Charges d'exploitation	5 033 902	4 184 620	849 282
RESULTAT D'EXPLOITATION	-259 882	410 852	-670 734
Produits financiers	24 074	47 160	-23 087
Charges financières		421	-421
Résultat financier	24 074	46 740	-22 666
Opérations faites en commun			
RESULTAT COURANT	-235 809	457 591	-693 400
Produits exceptionnels	5 000		5 000
Charges exceptionnelles	297		297
Résultat exceptionnel	4 703		4 703
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices		184 756	-184 756
EXCEDENT OU DEFICIT	-231 106	272 835	-503 941



Annexe

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASS. FRANCAISE EPARGNE ET RETRAITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 6 952 373 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 231 106 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Fiscalisation

L'association est fiscalisée en matière d'impôt sociétés, de cotisation foncière des entreprises et de taxe sur les salaires.

En matière de TVA, il y a lieu de considérer que les produits propres de l'Association (cotisations et droits d'entrée) sont la contrepartie d'opérations bénéficiant de l'exonération de TVA, prévue à l'article 261 C-1-c du CGI.

Détail des produits

	2016	2015
Droit d'entrée	353 678	353 678
Dotations d'audits et de fonctionnement	4 362 407	4 241 759
	<u>4 766 405</u>	<u>4 595 437</u>

Rémunération allouées à des membres du Conseil d'Administration

Monsieur Gérard BEKERMAN/Président	231 696 € (hors charges sociales) (318 942 chargé)
Monsieur Jacques PILON/Animation comité consultatif	38 616 € (honoraires TTC)
Monsieur Michel Alexandre BAILLY/Trésorier	114 000 € (honoraires TTC)
Monsieur Jack LEQUERTIER/Secrétaire général	171 000 € (honoraires TTC)
Monsieur Stanislas BERNARD/Comité consultatif	12 000 € (honoraires TTC)
Monsieur Jean-Pierre LEGATTE/Comité consultatif	12 000 € (honoraires TTC)
Madame Michèle SAINT MARC/UC	20 000 € (honoraires TTC)

Règles et méthodes comptables

Indemnités de présence au Conseil d'Administration alloués aux administrateurs au titre de l'année 2016, montant total : 42.000 €

Monsieur Stanislas BERNARD
Monsieur Jean-Pierre LEGATTE
Madame Pascale LINANT DE BELLEFONDS
Madame Myrielle PELISSIER
Monsieur Jacques PILON
Monsieur Eric POPARD
Madame Michèle SAINT MARC
Madame Véronique STAEFFEN

Engagements hors bilan

L'association AFER est membre du Groupement d'Intérêts Economique "GIE AFER", dont les principaux membres sont AVIVA et AER (AVIVA Epargne Retraite).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciel : 1 an
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	9 168	163		9 331
Immobilisations corporelles	46 383	19 831		66 214
Immobilisations financières				
Total	55 551	19 994		75 545
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	9 167	24		9 191
Immobilisations corporelles	20 280	4 692		24 972
Immobilisations financières				
Total	29 447	4 716		34 163
ACTIF NET				41 382

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 195 467 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	155 752	155 752	
Charges constatées d'avance	39 715	39 715	
Total	195 467	195 467	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/valeurs mobilières	4 800
Total	4 800

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	38 112			38 112
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	38 112			38 112
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	4 352 085	272 835		4 624 920
Résultat de l'exercice	272 835		503 941	-231 106
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	4 663 032	272 835	503 941	4 431 926

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 520 446 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiers divers	2 237 746	2 237 746		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 096	128 096		
Dettes fiscales et sociales	146 528	146 528		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Autres dettes	8 076	8 076		
Total	2 520 446	2 520 446		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés sur l'exercice :

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	107 860
Dettes provis. pr congés à payer	24 605
Charges sociales s/congés à payer	11 072
Taxe d'apprentissage CAP	2 855
Formation continue CAP	2 428
Cotisation foncière CAP	2 177
Total	150 997

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	39 715		
Total	39 715		